Correspondances

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

par cela de leur embarras! Heureux se trouvaient-ils encore de cacher leur confusion sous les très-vastes plis de la capote abhorrée. Enfin, la toile est baissée. Le spectacle achevé, nous montons jusque sous les tuiles de la caserne, fort aises de nous dérober ainsi aux regards moqueurs des vulgaires humains, ou mieux, des « pékins. » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE.

Exercices d'orthographe et de grammaire sur le cours de langue du R. P. GIRARD. Première partie : 1 à 42, par Blanc, Instituteur. Troisième édition revue et augmentée. Imprimerie Hensler, Fribourg, 1876.

Personne autre que M. Blanc, notre cher collaborateur, n'était mieux qualifié pour composer un recueil d'exercices sur la méthode du P. Girard. Son expérience et ses succès dans la carrière de l'enseignement et surtout sa longue et intelligente pratique du système du célèbre pédagogiste fribourgeois étaient autant de titres à notre confiance et de garanties de succès dans un travail de cette nature.

La première partie comprend les exercices sur le nom, l'article et l'adjectif; la deuxième partie nous initie aux propositions simples. De nombreux exercices de conjugaisons terminent l'ouvrage.

Nous ne discuterons point la méthode du P. Girard qui commence, dans les écoles progressistes, à céder le pas à un mode qui paraît plus naturel et plus conforme aux principes d'une saine pédagogie; mais la méthode admise, nous croyons qu'il était difficile de composer un recueil d'exercices mieux appropriés aux règles du *Cours éducatif de langue maternelle* et d'une application plus aisée que le manuel de M. Blanc.

Les écoles qui n'ont pas des livres d'exercices grammaticaux pourront se servir avec avantage de l'excellent recueil que nous annonçons. R. H.

CORRESPONDANCES.

I

Du Valais, le 20 novembre 1875

En Valais, comme dans bien d'autres cantons de la Suisse, la question de l'instruction a été ces dernières années une question à laquelle

le gouvernement a voué une sollicitude toute particulière. Le budget du dicastère de l'instruction publique a d'abord été considérablement augmenté; une loi, un règlement et un plan d'étude ont été élaborés et le traitement du personnel enseignant sensiblement amélioré. La création d'une école normale, pour former des instituteurs dignes et capables, est une chose faite. Je pense que bien peu de cantons ont autant fait, sous ce rapport, ces dernières années, que le Valais, eu égard à ses modestes ressources. Aussi, est-il hors de doute que dans peu l'arbre portera des fruits. Cependant nous ne devons pas nous faire illusion, il nous reste encore bien à faire, plus même peut-être qu'on n'a fait jusqu'ici.

On a dû commencer par la théorie, après viendra le côté pratique de cette grande œuvre. Je dis *pratique,* car la loi et le règlement sur les écoles primaires, excellents dans leurs dispositions, ne sont pas encore entrés dans nos mœurs et laissent beaucoup à désirer sous le rapport de leur application. Je dirai même que dans bien des communes, même dans celles qui se flattent d'être à la tête du *progrès* en Valais, on s'inquiète fort peu des prescriptions contenues dans la loi et le règlement. Le manque d'*énergie* se fait sentir de haut en bas, de sorte que dans quelques localités, l'instruction est parfois abandonnée au bon plaisir des parents qui, n'ayant pas eu le bonheur de s'instruire eux-mêmes, croient que l'instruction serait du luxe pour leurs enfants. Il serait donc grandement à désirer qu'on s'appliquât mieux à faire exécuter les lois et qu'on n'allât pas moins vite en théorie. Tant qu'on ne comblera pas cette lacune, on ne pourra arriver à un heureux résultat bien que le dévouement de nos instituteurs soit à la hauteur de leur noble mission.

Une des causes qui s'oppose le plus aux progrès, est sans contredit la mauvaise fréquentation des écoles. Les autorités communales paraissent ne pas oser forcer les enfants à fréquenter les écoles *régulièrement* et depuis le *commencement* des cours. Les commissions d'école, à part quelques exceptions, manquent d'activité. Puis, on serait tenté de croire que les rapports de MM. les inspecteurs, qui font chaque année deux tournées, ne sont faits que pour aller dormir dans les cartons de l'Etat. De cet état de chose, il suit naturellement qu'à son tour, l'instituteur, presque abandonné à lui-même et sans appui, ne peut pas toujours faire comme il le désirerait et que trop souvent ses efforts viennent butter contre l'apathie des autorités locales.

Pour mener à bonne fin une œuvre de laquelle dépend notre avenir, il faut que l'Etat surveille de plus près les communes, que ces dernières sortent de leur indifférence, que les commissions scolaires se montrent, agissent; en un mot, il faut plus d'*énergie* de la part de toutes ces autorités, et le succès ne manquera pas de couronner une persévérante énergie.

R.

II

Bas-Valais, 22 décembre 1875.

Permettez, Monsieur le Rédacteur, à un de vos plus assidus lecteurs de venir vous exprimer sa profonde reconnaissance pour les soins que vous consacrez à la rédaction du *Bulletin*. J'y suis abonné dès le premier jour de sa publication. Je l'estime surtout, parce qu'il me fournit d'excellents exercices pour mon école. La partie pratique, soit l'enseignement de la langue, est ce que j'ai vu de mieux jusqu'ici dans ce genre; je me fais donc un devoir de vous témoigner publiquement ma gratitude, d'autant plus que les manuels réellement appropriés à cette branche sont fort rares. Je n'ai pas à parler des autres matières qui sont traitées dans cette feuille avec tout le talent qui honore son rédacteur. Mon appréciation serait superflue après les témoignages approbateurs qui sont venus de tous côtés.

Un premier vœu que j'ai à formuler, en pensant que tous les régents ne trouveront guère de meilleur moyen pour se perfectionner dans leur tâche qu'en lisant assidûment le *Bulletin pédagogique,* c'est que tous s'abonnent à votre journal. Les numéros d'une année réunis ensemble, forment un joli volume in-8. — Le second, c'est que je voudrais que vous comptiez un plus grand nombre de collaborateurs dans le Valais. En Valais, il ne manque pas d'instituteurs capables et expérimentés; ils rendraient donc service à leurs collègues moins favorisés en exposant leurs idées publiquement par le moyen de votre journal; les fruits de leur expérience profiteraient ainsi avantageusement autour d'eux.

Les nouvelles scolaires ne manquent pas dans notre canton. L'application de la nouvelle loi sur l'instruction publique, les améliorations qu'elle introduit dans l'enseignement primaire, tout cela constitue un des meilleurs progrès connus jusqu'ici chez nous. J'ai hâte de le dire, le Directeur de l'Instruction publique, M. Bioley, est l'homme nécessaire pour concevoir et exécuter les heureuses améliorations qui étaient réclamées dans la marche de l'enseignement public en Valais. Les instituteurs lui sont redevables de toutes les faveurs que la nouvelle loi leur procure. Aussi ont-ils considéré comme un devoir de lui exprimer leur entière reconnaissance, en choisissant la réunion d'une conférence pour lui signer une adresse dans ce but.

Un de vos correspondants du Valais vous écrivait au commencement de l'année, en parlant du nouveau règlement scolaire promulguées alors, que l'instituteur était tout à fait désarmé, en présence de ses élèves récalcitrants, par certaines dispositions de ce règlement. En effet, l'instituteur pourrait se trouver non-seulement désarmé, mais dans de graves embarras, si ces dispositions étaient prises à la lettre. Si par punitions corporelles rigoureusement interdites, on entend toute peine où l'enfant est gêné; par exemple, les retenues après la classe, les places de déshon-

neur, etc., quels moyens reste-t-il pour faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en écartent ? Ce sont des armes qui serviront admirablement bien certains parents pour créer des misères au régent qui n'aura en vue que le bien de leurs enfants. J'ai l'espoir que l'autorité supérieure saura toujours apprécier les faits et les réduire à leur juste valeur, mais l'autorité du régent en souffre toujours quelque peu.

Ma lettre atteint des proportions considérables, veuillez, Monsieur le Rédacteur, me pardonner l'abus que je fais de l'hospitalité que vous m'accordez. M., instituteur.

III

Monsieur le Rédacteur,

L'étude du passé est nécess 1
à l'éducation d'un peuple.
(F. DE CHARRIÈRE).

A votre réunion de Guin, MM. les instituteurs, je me suis permis, à défaut d'orateur inscrit chez le majordome de table, de vous engager à poursuivre vos études historiques. Laissez-moi vous parler sur le même ton, en mettant sous vos yeux de nouveaux faits.

M. D., habile brocanteur, de Vevey, partira dans le courant de ce mois pour Paris, se faisant accompagner de sept à huit bahuts. Que contiennent ces coffres ? Des chefs-d'œuvre de nos pères, des monuments de notre histoire nationale, des trésors renfermés dans de superbes écrins, qui vont se vendre aux enchères dans la capitale de la France et attirer les curieux du musée parisien de Cluny ou d'ailleurs.

Et c'est navrant de dire que beaucoup de ces objets précieux ont été acquis à des prix dérisoires, dans le canton de Fribourg. J'ai vu (30 novembre) dans les magasins encore bien garnis quelques parchemins d'origine fribourgeoise, des Extentes ou Livres de reconnaissances des communes de Villarsiviriaux, de Villargiroud et de Villarlod ; j'ai ouvert quelques lettres écrites par des papes, des princes, des abbayes, et munies de leurs sceaux ; j'ai admiré un missel de 1400. Je n'oublierai pas de signaler un bon portrait sur toile du R. P. capucin Python, de Fribourg, puis des médaillons sur verre, des livres manuscrits, des hallebardes, des monnaies, des étoffes.... Le canton, me disais-je, s'appauvrit en voulant s'enrichir, il se déshonore en jetant aux quatre vents ses plus anciens titres de gloire. Avec quelle tristesse je disais adieu à ces richesses nationales à jamais perdues pour leur pays d'origine !

Je sais bien que les Fribourgeois ne sont pas les seuls responsables de l'aliénation de ces objets. Les Vaudois ont fait ici un riche butin en 1847 et 1848, — je les ai vus s'en glorifier ; — mais il est encore vrai de dire que depuis ces jours néfastes pour la foi des Fribourgeois autant que pour leurs rtchesses archéologiques, les années qui ont suivi la guerre du Sunderbund, ont continué l'œuvre de leurs devancières et contribué à nous dépouiller.

Le mois dernier, — malheureusement trop tard, — un élève disait à

son professeur qu'il avait vu des facteurs d'orgue livrer aux flammes, dans l'église de R..., un livre en parchemin. Le même professeur savait de source certaine qu'on avait chauffé pendant plusieurs jours le fourneau d'une maison dans le village de C. avec des parchemins, par la raison qu'ils étaient lettre morte pour le propriétaire, peu versé dans l'art de la paléographie.

Les circulaires de la Direction des cultes ont été insuffisantes : seules elles n'atteindront jamais le but désiré. Il faut que chacun *mette la main à la pâte.* La conservation des respectables monuments d'un autre âge a besoin du concours spécial de MM. les instituteurs. Eux-mêmes sont les témoins dans leurs écoles d'une grande consommation de parchemins qui y arrivent à la faveur de la grammaire et du catéchisme, dont ils sont le manteau ou la couverture. Leurs petits élèves sont sans miséricorde pour les annales de leurs aïeux, sacrifiées impitoyablement pour éviter aux parents des achats fréquents de livres classiques. C'est à vous, MM. les instituteurs, aux premières places pour voir se dérouler ces actes de vandalisme, à les arrêter et à réveiller des remords de conscience dans le cœur de ces coupables inconscients. L'instruction de l'enfant mal équilibrée ne lui fournit pas une notion bien exacte d'un document historique. Sait-il qu'on attache de la valeur à un parchemin qu'il ne sait pas lire, à des fossiles, à des monnaies hors de cours, à des fragments de pierre tombale, à des lames rouillées, à des tableaux éventrés ?

Hâtez-vous, MM. les régents, de les instruire sur ce point intéressant et fécond. J'ai consulté avec fruit un parchemin d'archives communales que les enfants d'un syndic ont enlevé pour ce détestable usage dont je parle, les abominables couvertures des classiques.

Ne dites pas qu'ils sauront ramasser une monnaie ancienne aussi vite qu'un antiquaire. On a trouvé devant un presbytère de ce canton une pièce de monnaie frappée en 1440 à Fribourg, où elle est retournée prendre place non à l'hôtel de la Monnaie, mais au musée qui la cherchait depuis longtemps. Depuis quand gisait-elle dans la poussière de la voie publique? Sans doute depuis bien des années, depuis des siècles peut-être. Qui l'a trouvée? Un amateur d'histoire. Croyez-moi : c'est le botaniste qui trouve les plantes nouvelles, l'astronome qui découvre les étoiles, et c'est l'historien qui fait de fructueuses recherches dans le champ si vaste de l'histoire.

En vous laissant enlever, MM. les instituteurs, par un amour violent du passé, vous faites donc œuvre de patriotisme, et ici vous êtes dans votre voie. Vous vous procurez d'agréables jouissances, si nécessaires dans votre état si beau et si méconnu d'instituteur de la jeunesse. Les Grecs, après avoir fait d'un front serein l'attribut de toutes les muses, en ont fait plus spécialement l'attribut de la muse de l'histoire. — Excusez ma témérité et laissez-moi vous dire : au revoir.

L'Abbé Jeunet.